

MARCHE PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 31.12.2008	105 196	16 094 988 €
Au 31.03.2009	106 424	16 282 872 €
Au 30.06.2009	107 819	16 496 307 €
Au 30.09.2009	116 655	17 848 215 €

L'augmentation de capital ouverte le 20/10/08 a été entièrement couverte. Elle portait sur la création de 17 000 parts au prix de 290 €/part.

MARCHÉ SECONDAIRE

Modalités pratiques

La société de gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ces documents sont également disponibles sur le site internet : www.dauphipierre.com. Les cinq prix d'achat les plus hauts, les cinq prix de vente les plus bas et les quantités correspondantes figurant sur le registre des ordres sont communiqués sur le site internet.

Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente chaque période d'un mois. Le prix d'exécution est ainsi déterminé le 30 de chaque mois à 12 h 00 ou le dernier jour ouvrable précédent. Le prix d'exécution et la quantité des parts échangées sont rendus publiques le jour de l'établissement du prix sur le site internet.

Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction frais inclus.

Prix d'exécution

Période	Prix acquéreur	Prix d'exécution	Nbre de parts offertes à la vente				Nbre de parts exécutées	Solde
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation	total		
						Solde	Au 30.06.09	0
Au 31.07.09	289.00 €	263.25 €	205	0	-	205	117	88
Au 31.08.09	290.70 €	264.80 €	15	88	-	103	103	0
Au 30.09.09	289.00 €	263.25 €	313	0	-	313	313	0
						TOTAL	533	
						Solde	au 30.09.09	0

Carnet d'ordres

Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée
300.55 €	34
292.00 €	21
290.75 €	10
290.00 €	218
289.00 €	100

Confrontation
du 30.09.09

Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
280.00 €	25
289.00 €	288

Vente

1. Cession sans intervention de la Société de Gestion :

Tout associé peut céder librement ses parts sans l'intervention de la Société de Gestion. Dans ce cas, le prix est librement débattu entre les parties. La Société de Gestion ne perçoit pas de rémunération. Les parties doivent toutefois prévoir le règlement des droits d'enregistrement de 5 %, l'impôt sur la plus value éventuelle, ainsi que la signification de la cession à la Société de Gestion.

2. Cession avec intervention de la Société de Gestion :

Les ordres de vente doivent être accompagnés des certificats de propriété correspondants et d'une attestation sur l'honneur d'origine de propriété.

Les frais de transaction sont les suivants :

Droits d'enregistrement : 5 %

Commission de cession perçue par la société de gestion : 4 % HT (soit actuellement 4.78 % TTC)

3. Prévoir impôt sur la plus value éventuelle.

DIVIDENDES

Période	Acompte Payé le	Montant de l'acompte	Montant du dividende global
4e trimestre 2008 (solde)	03.02.09	6.33 €	19.20 € *
1er trimestre 2009 (acompte)	30.04.09	4.50 €	
2 ^e trimestre 2009 (acompte)	30.07.09	4.50 €	
3 ^e trimestre 2009 (acompte)	30.09.09	4.50 €	

**Rendement 2008 : 6.38 % par rapport au prix de la part sur le marché secondaire en début d'année (300.50 €)
6.62 % par rapport au prix de la part sur l'augmentation de capital en fin d'année (290 €)**

FISCALITÉ

L'essentiel des revenus de DAUPHI PIERRE est imposable dans la catégorie des revenus fonciers.

Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers et peut bénéficier, sur option, du prélèvement libératoire forfaitaire (PLF). A compter du 01/01/08, celui-ci passe à 18 % au lieu de 16 % précédemment.

Depuis le 01/01/07, les prélèvements sociaux sur cette catégorie de revenus, soit 11 %, sont retenus à la source. Ils passent à 12.10 % sur les revenus 2009.

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

Acquisition Néant
Cession Néant

Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m ²
3e trimestre 2009	92.52 %	92.48 %

* Ce taux exprime le rapport entre les loyers effectivement facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

Mouvements du trimestre

1 – Locaux devenus vacants

ST MARTIN D'HERES
2 rue de Mayencin
80 m² libérés par FLASH RC

GRENOBLE
2 Square Roger Genin
154 m² libérés par ARGOS

2 – Locaux reloués

MONTBONNOT
445 rue Lavoisier
197 m² (partie NANOIDENT) reloués à RENILG R&D

MEYLAN
31 Chemin du Vieux Chêne
Nouveau bail avec ESSERVGLOBAL sur 934 m²

LYON
Boulevard Vivier Merle – Le Fontenoy
86 m² (ex AMSYCOM) reloués à ODELIA

EYBENS
5 rue Joliot Curie
109 m² reloués à BETV & Co

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition (AG du 05.06.09)

Président : M. Bruno NICOLET

Membres : M. Philippe ABEL, M. Claude FERRADOU, M. Patrice GIGNOUX, M. Henri GIRAUD-MOUNIER, M. Olivier MARTIN, M. Xavier MINART, M. Jean-Louis PERRIN, M. Thomas PLOTTIN, Compagnie Fermière de Chartreuse (représentée par M. Yves GEOFFROY),

Société de Maintenance Technologique (représentée par M. Michel FERRIER), Société ROMA (représentée par M. Maurice JOURNOUD),

Aucun membre du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.

Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95